

DAGENAIS, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Editions Pedagogia Inc., Québec et Montréal, 1967, 679 p. Prix : \$5.40.

Jacques Guoin

Volume 22, numéro 1, juin 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Guoin, J. (1968). Compte rendu de [DAGENAIS, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Editions Pedagogia Inc., Québec et Montréal, 1967, 679 p. Prix : \$5.40.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22(1), 121–122. <https://doi.org/10.7202/302765ar>

DAGENAIS, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Editions Pedagogia Inc., Québec et Montréal, 1967, 679 p. Prix: \$5.40.

On s'étonnera sans doute que nous ayons jugé utile de signaler à l'attention des historiens canadiens-français ce dictionnaire assez particulier. Notre motif est très simple: c'est que nos historiens canadiens-français n'ont pas échappé, pas plus que nos autres intellectuels, et continuent d'échapper de moins en moins, au massacre généralisé de la langue française au Canada. Pourquoi? La raison nous paraît aussi simple: c'est que, si nos historiens ont appris le latin et le grec (c'est de moins en moins vrai, bien sûr), ils ont mal appris l'anglais et l'américain, de sorte que, aussitôt qu'ils entrent en contact avec la culture anglo-saxonne, ils perdent le peu de français "potable" qu'ils ont appris. Et cela, malheureusement, devient de plus en plus vrai à mesure que nos jeunes étudiants vont parfaire leur formation aux Etats-Unis. Des preuves? Nous pourrions en citer des milliers, pour ne pas dire des centaines de milliers. Bien sûr, nous exceptons ici les expressions historiques, depuis longtemps consacrées par l'usage, comme l'Acte de Québec, l'Acte d'Union, l'Acte de l'Amérique du nord britannique (qui n'ont rien à voir avec des "actes", mais qui sont purement et simplement des "lois"), les "orateurs" de nos assemblées législatives, etc., etc. Nous irions même jusqu'à faire exception pour notre fameux "canot d'écorce", lui aussi consacré par un long usage et consigné dans les *Relations* des Jésuites, et que condamne M. Dagenais. Ce n'est pas tant ces canadianismes de plus ou moins bon aloi qui sont à redouter sous la plume non prévenue de nos historiens, mais tout le reste, et nous englobons ici des confusions de sens entre, par exemple, "stade" et "stage", l'horrible et indéracinable "aviseur légal" pour "conseiller juridique", le non moins horrible et proliférant "développement" pour "événement", "perfectionnement", "essor", etc., etc. Bref, nos très savants historiens, à l'instar de nos doctes juristes, s'imaginent sans doute écrire en français, alors que le plus souvent ils écrivent en anglais avec des mots français.

C'est à cet égard que le livre de M. Dagenais sera salutaire. On lui reprochera peut-être un certain rigorisme intransigeant, né d'un désir ardent d'aligner le français du Canada sur le fran-

çais "hexagonal" qui, hélas! n'échappe pas non plus à l'anglo-manie galopante (nous allions dire "rampante") qui sévit dans le monde entier. Ce livre devrait être lu, digéré et assimilé par nos historiens, autant que par tous ceux qui s'avisent, au Canada français, de tenir une plume. C'est une responsabilité grave que de s'aviser d'écrire en français au Canada. Or, ce livre ne saurait qu'alléger cette responsabilité.

M. Dagenais ne pouvait pas, naturellement, vu la nature de son livre, aborder un aspect beaucoup plus dangereux encore de l'"anglofolie" dénoncée récemment par le professeur Etienne, qui est celui de la présentation matérielle américanisée de nos livres. Depuis des siècles, toutes les grandes maisons françaises d'édition suivent certaines normes typographiques qui cèdent malheureusement de plus en plus la place, chez nous, aux normes américaines. Ainsi, on croit maintenant faire plus savant, ou plus "dans le vent" peut-être, en plaçant les tables de matières au début plutôt qu'à la fin d'un livre, comme cela s'est toujours fait en français. Les références aux sources — et Dieu sait si les historiens doivent recourir à ce procédé — s'indiquent, en français, par un chiffre surélevé qui *précèdent* le signe de ponctuation, contrairement à l'anglais qui lui fait suivre le signe de ponctuation. Chinoiseries? Vétillies? Non. Si l'on veut écrire et penser français, il faut se plier à toutes les exigences lexicologiques, stylistiques et typographiques de cette langue rigoureuse entre toutes qu'est le français. Et surtout ne pas croire, comme un certain professeur d'université l'affirmait un jour devant ses élèves de méthodologie, dont nous étions, que seuls les Américains ont le sens de la spécialisation. Sans doute, ce frais émoulu de Harvard n'avait-il jamais lu une thèse de doctorat soutenue en Sorbonne. Du moins, devrait-il parcourir ce livre extrêmement précieux de M. Dagenais.

JACQUES GOUIN